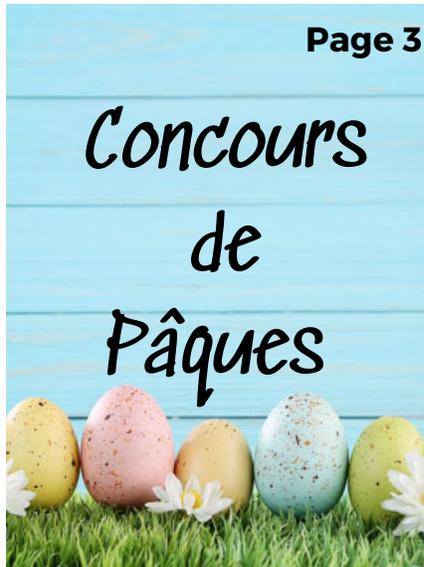


L'ÉCHO D'AUVERGNE

COMPTOIR POSTAL / COORDONNÉES P. 2
LOISIRS & DÉVELOPPEMENT P. 3-4
SERVICES AUX CITOYENS P. 5-9
FADOQ P.10
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P. 12
SERVICE DES INCENDIES P. 13
EMBELLISSEMENT P.14
URBANISME P. 15
AVIS PUBLIC P. 16-17
OFFRES D'EMPLOIS P. 18
RÉGIE VERTE P. 19

Page 3



NOUVEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL À
SAINTE-CHRISTINE-
D'AUVERGNE

Le 11 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel employé au sein de l'équipe municipale!

Monsieur Stéphane Genois occupe maintenant le poste de directeur général/greffier-trésorier.

Fort de son expérience et de son leadership, il saura apporter beaucoup à notre municipalité.

Bienvenue Stéphane!

LOISIRS SCA

PROGRAMMATION
PRINTEMPS 2024



Page 4

2024

CAMP DE JOUR SCA

DATE
25 JUIN AU
16 AOÛT 24
INSCRIPTION DÈS
LE 3 AVRIL 2024

Page 6

CAMPAGNE
DE
TEST D'EAU

Page 5

LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA
LE 15 AVRIL 2024 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE



COORDONNÉES



BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi : de 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 19h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h



CANADA POSTES
POST CANADA

SITE WEB

www.sca.quebec

SERVICE INCENDIE

M. Francis Perron
Directeur général
Régie Portneuvoise de protection
incendie
194, route 138
Cap-Santé (Qc) GOA 1L0
418 285-1207 poste 28
dg@reppi.ca



RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintchristinedauvergne



BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Mme Sylvie Cossalter

mcd@sca.quebec

Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE 2023

Mercredi : 16 h à 19 h

Jeudi : 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106

ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un soucis d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal seront désormais disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande. En ce qui concerne les projets d'ordre du jour, notez qu'ils sont toujours disponibles sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025

Maire - M. Raymond Francoeur.....418-931-5040
rayfra@telus.net
Siège # 1 - Jean-François Paquet..... 418-329-3498
jf.paquet@telus.net
Siège # 2 - Sébastien Leclerc..... 418-329-3713
sebleclerc74@gmail.com
Siège # 3 - Marc Ouellet..... 418 261-1416
ouelletjrm@gmail.com
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
simon.trepanier@brasdunord.com
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-329-4905
jeanlauzier27@gmail.com



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directeur général, greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

Adjointe à la direction - administration/ adj. greffe

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

Responsable des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....mcd@sca.quebec

Service de l'Urbanisme (règlementation / permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Travaux publics

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

Annie Gignac.....embellissement@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

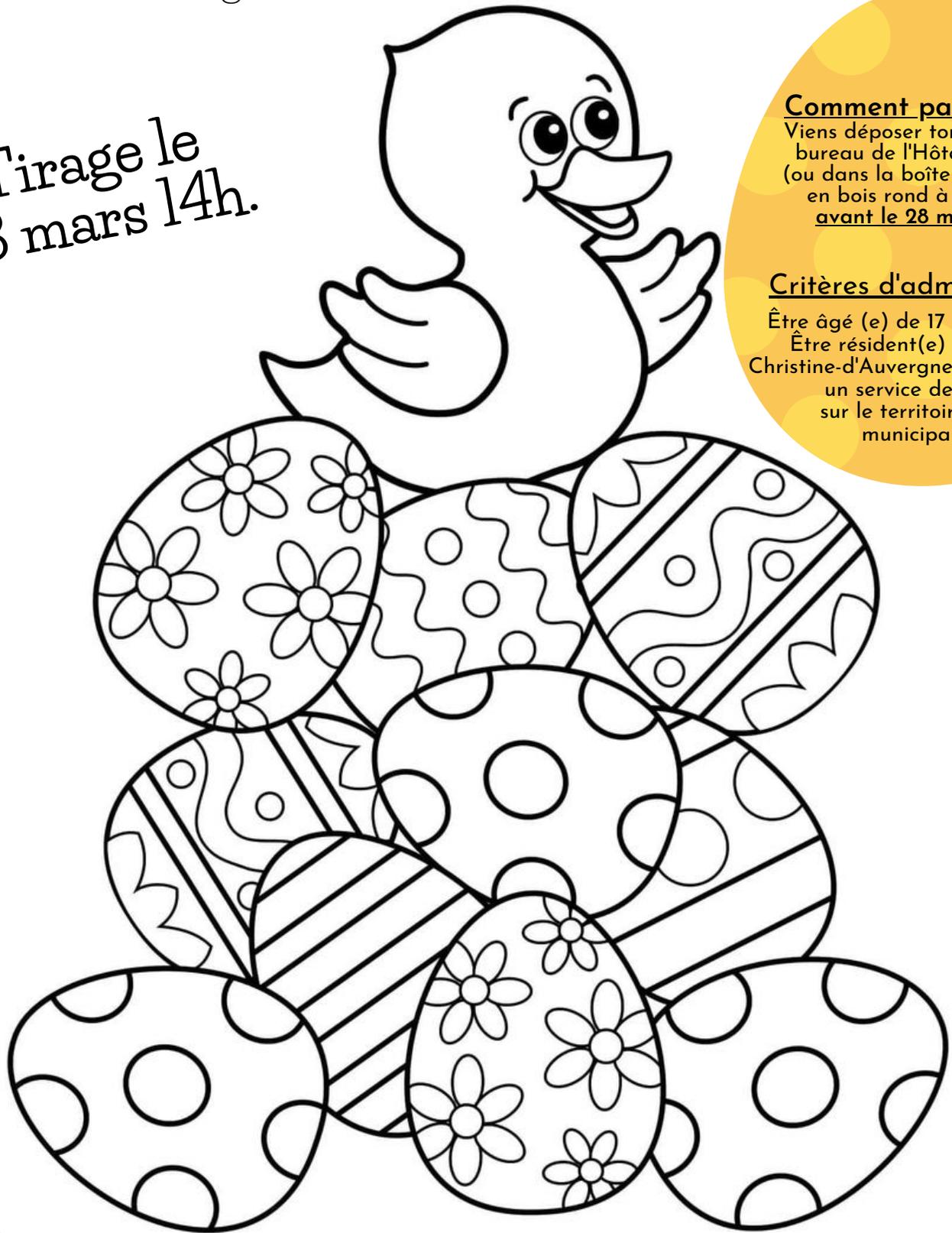
Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"

418-329-3304

Concours de Pâques 2024

Gagne un **chocolat**, un **GROS chocolat**!

Tirage le
28 mars 14h.



Comment participer?

Viens déposer ton dessin au bureau de l'Hôtel de Ville (ou dans la boîte aux lettres en bois rond à l'entrée) avant le 28 mars 13h.

Critères d'admissibilité :

Être âgé (e) de 17 ans et moins
Être résident(e) de Sainte-Christine-d'Auvergne ou fréquenter un service de garde sur le territoire de la municipalité

Nom : _____

No. téléphone : _____

Âge : _____



PRINTEMPS 2024

Inscription : loisirs@sca.quebec / 418-329-3304 poste 105



STEP

7 cours

Janie Bellemare

Lundi 17h15 à 18h

6, 27 mai,

3, 17 juin,

8, 22, 29 juillet.

Un seul prix : 87.50\$

SPINNING

8 cours

Audrey Lirette

Mardi 18h à 18h45

Du 16 avril au 4 juin

75\$ / résident

90\$ / non-résident

HIIT

10 cours

Janie Bellemare

Lundi 12h à 12h45

Du 8 avril au 17 juin

*pas de cours le 20 mai

Un seul prix : 125\$



Les cours vous permettront de vivre une expérience valorisante et un dépassement de soi. Plusieurs alternatives sont offertes selon les capacités de chacun. Plaisir garanti !



Retour d'équipements!

Petit rappel aux citoyens ayant emprunté et/ou loué des patins, casques ou raquette à neige. Vous devez rapporter le tout à l'hôtel de ville avant le 2 avril.

(ouvert les samedis matin de 9h à 12h)



CAMPAGNE TEST D'EAU

La municipalité est heureuse de se joindre à l'organisme de bassin versant Capsa (OBV Capsa) pour offrir des analyses d'eau à prix avantageux à ses citoyens. Selon vos besoins, vous pouvez réaliser une analyse microbiologique (bactérie atypique, coliforme totaux, E. coli, entérocoque), des métaux, et/ou des nitrites/nitrates au prix suivant :

MARCHE À SUIVRE

1. Choisir son test :

A - Microbiologique (eau potable) = 65.00\$ + taxes

B - Microbiologique + nitrites/nitrates (contamination agriculture) = 93.00\$ + taxes

C - Microbiologique + nitrites/nitrates + métaux lourds (odeur et goût) = 165.50\$ + taxes

***Aucun frais supplémentaire pour le transport.**

2. Commander **AVANT LE 11 AVRIL à la Municipalité par courriel à loisirs@csca.quebec ou par téléphone au 418-329-3304 poste 105.**

3. Venir chercher le test d'eau, les instructions et la facture à la Municipalité lorsque vous recevrez l'appel d'un employé. La facture sera réglable par chèque, argent ou virement bancaire dans les 30 jours suivants.

4. Effectuer votre test d'eau le **13 MAI AU MATIN et venir le déposer à la réception de l'Hôtel de ville **AVANT 9h30**.**

5. Vous recevrez les résultats par courriel ou par téléphone quelques semaines après l'envoi.

Le ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) recommande d'analyser les paramètres microbiologiques au moins deux fois par année, soit au printemps et à l'automne, et au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puits pour les paramètres physico-chimiques (métaux + nitrites/nitrates). Une fois l'analyse réalisée par un laboratoire accrédité, vos résultats vous seront communiqués par l'OBV Capsa et demeureront confidentiels. Notez que la campagne d'échantillonnage des puits privés bénéficie d'un service d'accompagnement offert gratuitement par l'OBV Capsa. Des délais de 48 h ou plus sont à prévoir pour le transfert de vos résultats.

Pour un besoin d'échantillonnage urgent, nous vous invitons à passer directement par les services d'un laboratoire accrédité.

Pour plus d'informations, communiquez avec l'OBV Capsa en écrivant à analyse@capsa-org.com ou en téléphonant au 418-337-1398.

2024

CAMP DE JOUR SCA



TARIFS

30.00\$ par semaine / 1er enfant
 25.50\$ par semaine / 2e enfant
 18.00\$ par semaine / 3e enfant et +

Cette année, la municipalité procède avec l'inscription à la semaine seulement.

INFOS	DATE
<p>Le coût pour les non-résidents est de 42.00\$ par semaine.</p> <p>Le rabais famille s'applique uniquement pour les enfants d'une même famille inscrits à la même semaine.</p> <p>Heures d'ouverture : 8h à 16h30</p> <p>Un chandail sera remis gratuitement à chaque enfant inscrit à plus de 2 semaines.</p> <p>L'enfant doit être né entre 2014 et 2019 pour s'inscrire au camp.</p>	<p>25 JUIN AU 16 AOÛT 24</p> <hr/> <p>INSCRIPTION DÈS LE 3 AVRIL 2024</p>

POUR PLUS D'INFORMATION loisirs@sca.quebec 418-329-3304 p. 105
www.sca.quebec

CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE!

Des enfants sales et mouillés, mais qui repartent avec de magnifiques souvenirs.

MERCI à nos deux animatrices, Tigrou et Winnie, d'avoir créé de si beaux moments aux 12 enfants inscrits au camp!



Tradition

Marché L. Gauthier 8048

500, Dubuc
 St-Basile Qc G0A 3G0
 418-329-2224



Arboriculture Pagé

Région de Portneuf et environs
 Québec, Rive-Nord et Rive-Sud
 418 283-2083
 Francoispage00@gmail.com

www.arboriculturepage.com

François Pagé
 Arboriculteur spécialiste

SERVICES AUX CITOYENS



RAPPORT D'IMPÔT GRATUIT

Les bénévoles spécialisés en impôt du Comité VAS-Y peuvent compléter vos déclarations gratuitement du 1^{er} mars jusqu'au 30 avril 2024

Vous devez prendre rendez-vous en appelant directement au **418 337-4454, choix # 1**

➤ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Vous pourrez rencontrer un bénévole dans nos locaux du lundi au jeudi.

➤ **Au 163, rue Saint-Ignace, Saint-Raymond.**

AYEZ EN MAIN :

- ✓ Vos relevés de prestations ou revenus;
- ✓ Relevé 31 pour les locataires;
- ✓ No de matricule pour les propriétaires;
- ✓ Avis de cotisation des déclarations 2022 reçus au printemps 2023;
- ✓ Pour les personnes de 70 ans et plus, reçus de travaux de déneigement, tonte de pelouse, entretien ménager, livraison de repas ou autres services reçus;
- ✓ Vous êtes en résidence, apportez l'annexe de votre bail qui décrit les services payés;
- ✓ Reçus de soins de santé ou de médicaments (faire la demande à votre pharmacien).

Les critères d'admissibilité établis par l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec :

- ✓ Une personne seule : 35 000 \$
- ✓ Un couple ou un adulte avec enfant : 45 000 \$
- ✓ Chaque personne à charge supplémentaire : 2 500 \$
- ✓ Les revenus d'intérêts ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.

Les rapports seront traités dans un délai de 2 semaines.

Pour toutes questions, appelez 418-337-4454, choix # 1.



NAVETTE OR

Voici les prochaines dates pour le parcours A -

(Ste-Christine-D'Auvergne, St-Basile, Donnacona, Neuville) :

- **mardi 9 avril**
- **mardi 7 mai**
- **mardi 11 juin**

Départ à 8h00 de l'hôtel de ville.

Retour à 16h40 à l'hôtel de ville.

Places limitées, réservations requises:

418-337-3686 / 1-877-329-3686

Pour des informations sur l'horaire des services, consultez le :

www.transportportneuf.com

5.00 \$ pour un aller simple ou billet de la CTRP

BILLETS EN VENTE À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AU COÛT DE 4,50\$ (argent comptant)



LIGNE PAIR-E AIDANT-E FAMILLE

pour les membres de l'entourage d'une personne composant avec un trouble de santé mentale

BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ-E ?

nos pair-es aidant-es famille sont là pour vous !

1 800 349 9915

LUNDI : 13 H - 16H

MARDI MERCREDI JEUDI SAMEDI : 13 H - 18 H

Atelier de cuir Cosmic

Gordonnerie équestre

Mathieu Néron

Artisan maroquinier et bottier

25, rue Principale

Ste-Christine-d'Auvergne

Tél. : 418 262-2287

mathieu.neron07@gmail.com

OUVERT LES SAMEDIS
de 10 h à 17 h

Lucie Bourbeau

Massothérapeute

Céll. : 819 690-5383

Mai. : 418 329-4913

Répit eau naturel

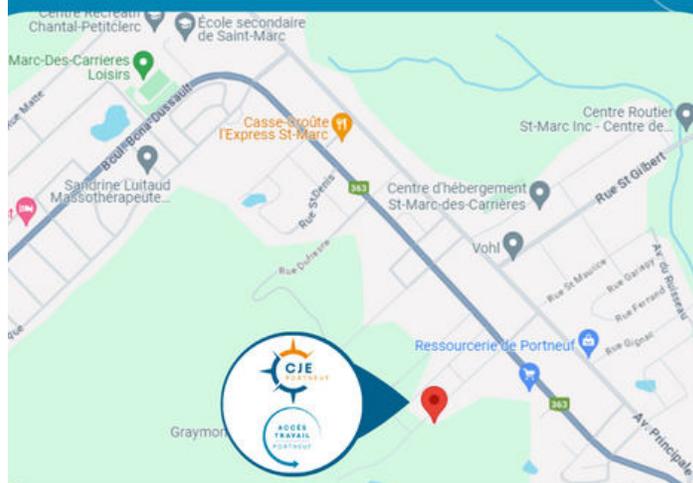
- Massage suédois
- Massage pierres chaudes
- Oscillation rythmée

- Drainage lymphatique
- Accompagnement massage personne atteinte du cancer

SERVICES AUX CITOYENS

Carrefour jeunesse-emploi Accès Travail Portneuf

Point de service Saint-Marc-des-Carières



150, rue Saint-Joseph

Recevez les montants
auxquels vous avez droit.
Un bénévole vous y aidera.



Le Service d'aide en impôt-Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 \$, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 \$, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 \$, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.



Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez revenuquebec.ca/benevoles.

La rubrique dorée

Présentée par la Table de concertation des aînés de Portneuf

Comment ajouter des protéines à votre repas

JUS DE FRUIT
2 TOAST DE BLÉ ENTIER
CONFITURE
CAFÉ

BOL DE FRUITS FRAIS
2 TOASTS DE BLÉ ENTIER
BEURRE D'ARACHIDES OU FROMAGE
CAFÉ AU LAIT

PETITE SALADE DE CHOU
RESTE DE PÂTES, SAUCE TOMATE
BISCUIT À L'AVOINE ET FRUIT
CAFÉ OU THÉ

PETITE SALADE DE CHOU
RESTE DE POULET ET TOMATES
TARTINE DE PAIN BLÉ ENTIER
YOGOURT GREC ET CLÉMENTINE
THÉ OU CAFÉ

CRUDITÉS ET TREMPETTE
SOUPE AUX LÉGUMES
CRAQUELINS ET BEURRE
SALADE DE FRUITS

CRUDITÉS ET TREMPETTE
SOUPE AUX LENTILLES VERTES
CRAQUELINS ET FROMAGE
POMME ET NOIX DE GRENOBLE



TABLE DE
CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE PORTNEUF



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

REVENU
QUÉBEC



SERVICES AUX CITOYENS



TRACTEUR AGRICOLE ET COMPACT
ÉQUIPEMENT AGRICOLE
ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT
ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION



418 325-2446



UNE ENTREPRISE D'ICI POUR LES GENS D'ICI

938 Boulevard de Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0



VOUS DÉSIREZ PUBLIER DANS L'ÉCHO D'AUVERGNE ? TARIFS 2024 :

Contactez Annie Gignac au
418-329-3304 poste 107
ou par courriel à
reception@sca.quebec

FORMAT	NOIR ET BLANC		COULEUR	
	Mois	Année	Mois	Année
Carte professionnelle	8 \$	55 \$	10 \$	70 \$
Quart de page	30 \$	265 \$	45 \$	345 \$
Demi-page	65 \$	525 \$	85 \$	685 \$
Pleine page	105 \$	1 050 \$	140 \$	1 370 \$

L'assemblée générale se tiendra le 15 mai 2024

*À cette occasion, nous soulignerons le 50^e anniversaire
De la FADOQ Joie de vivre de Ste-Christine d'Auvergne*

50

*Nous débuterons la réunion dès 15 heures
Suivra un goûter sous forme de cocktail dinatoire.*

*Votre présence est importante pour poursuivre la viabilité du Club
Vous devez réserver pour le goûter auprès de la FADOQ*

418-329-3304 poste 106

Ou Ghislaine au 418-329-2572



Sylvie Chabot
couturière designer
confection réparation
418-329-5896



**Manon
Villeneuve**
Décoration intérieure et
présentation visuelle

Manouchkadeco
Spécialité: Décor thématique
418 456-0396



AU CHALET

EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

DU 23 MARS AU 21 AVRIL 2024

Viens te sucrer le bec à

BRUNCH ET SOUPER 5 SERVICES



**LA CABANE
FESTIVE**



**BRUNCH
SAMEDI ET DIMANCHE**

Service : 10h00 et 12h30

Adultes (13 ans et +) **39.50\$**...

9 à 12 ans **19.75\$**...

3 à 8 ans **11.85\$**...

0 à 2 ans **Gratuit**

SOUPER - SAMEDI

Service : 18h30

Adultes (13 ans et +) **59.50\$**...

9 à 12 ans **29.75\$**...

3 à 8 ans **17.85\$**...

0 à 2 ans **Gratuit**

RÉSERVE EN LIGNE!

auchaletenboisrond.com

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE • 418 329-1233

L'ÉCHO D'AUVERGNE

- 11 -

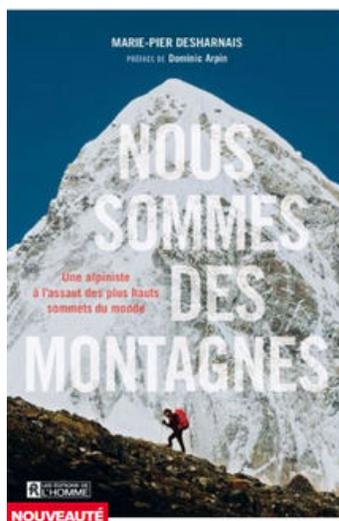
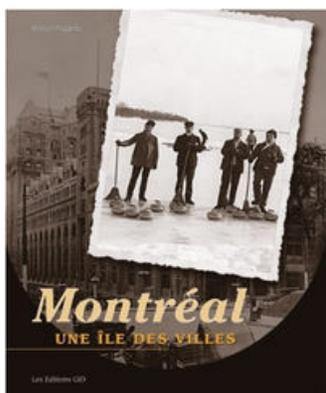
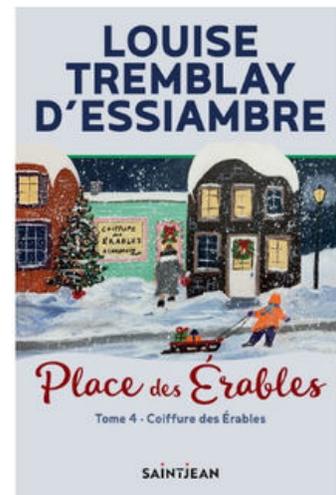
MARS/AVRIL 2024



NOUVEAUTÉS DE MARS

HORAIRE
BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE SAINTE-CHRISTINE-
D'Auvergne
80, RUE PRINCIPALE

MERCREDI : 16H À 19H
JEUDI : 13H À 16H
SAMEDI : 9H À 12H



Prêt de
casses-tête
disponible

Il est possible de consulter le registre des livres disponibles sur notre site web au www.sca.quebec/bibliotheque ou sur place durant les heures d'ouverture!

SERVICE DES INCENDIES

06

TOTAL DES
INTERVENTIONS EN
DATE DU 29
FÉVRIER 2024

2

INCENDIE
DE
RÉSIDENCE

1

ACCIDENT DE
LA ROUTE
(DÉSINCARCÉRATION)

1

SAUVETAGE
HORS-ROUTE

2

VÉRIFICATION

Francis Perron
Directeur Général



✉ dg@reppi.ca

☎ 418-999-1933

📍 194, route 138
Cap-Santé, Québec (QC), G0A 1L0

🌐 reppi.ca

Qu'est-ce que c'est le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique incolore et inodore. Une intoxication peut entraîner des séquelles irréversibles ou même la mort. Voici tout ce que vous devez savoir pour vous protéger. Le CO se dégage lorsqu'on brûle un combustible comme l'essence, le propane, l'éthanol, le bois, le mazout, etc...

Dans votre résidence, plusieurs appareils produisent du monoxyde de carbone. En voici quelques exemples :

Les systèmes de chauffage : foyer au bois ou propane, fournaise, poêle à bois ;

Les véhicules thermiques : voiture, moto, quatre-roues, motoneige, tracteur de jardin ;

Les outils à moteur : scie à chaîne, compresseur, tondeuse, souffleuse, génératrices ;

Les appareils de plein air : barbecue, réchaud, chauffe-patio.

Quels sont les symptômes et les conséquences d'une intoxication ?

Intoxication légère : nausées, maux de tête, fatigue ;

Intoxication moyenne : étourdissement, somnolence, vomissement ;

Intoxication sévère : évanouissement, coma, mort.

Où installer mon avertisseur de monoxyde de carbone ?

Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si votre garage est attenant à votre maison et/ou que

vous utilisez un appareil à combustion au bois, propane, mazout, huile. Tous les avertisseurs de monoxyde de carbone doivent être installés en conformité avec les instructions du fabricant. Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé dans chaque logement. Ils peuvent être installés autant au niveau du sol que du plafond.

Comment l'entretenir ?

Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de votre avertisseur en appuyant sur le bouton d'essai (TEST) une fois par mois. Un signal sonore doit se faire entendre. Si votre avertisseur est à pile, remplacez celle-ci tous les six mois. Les avertisseurs ont une durée de vie limitée, généralement de 5 à 7 ans. Respectez la date de remplacement indiquée par le fabricant.

Que faire si mon avertisseur sonne ?

En cas de soupçon d'une intoxication au monoxyde de carbone ou si l'avertisseur de monoxyde émet un signal :

Éteindre les appareils à combustion ;
Évacuez immédiatement les lieux ;
Composez le 911 ;

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis des pompiers.

AVEZ-VOUS CHANGÉ LES PILES DE VOS AVERTISSEURS ?

Nous avons récemment procédé au changement d'heure, nous vous invitons comme à l'habitude à prendre quelques minutes afin de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Un geste si simple qui peut faire toute la différence!

ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015
elizabethgenois.com
genois@cite.net

843, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, Québec
G3L 4B2


BMR
PAULIN MOISAN
SAINT-RAYMOND | 418-337-2297



Le Défi Pissenlits lance son édition 2024!

Pour une quatrième année consécutive, le Défi Pissenlits poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à la 4e édition du Défi Pissenlits qui sera lancée le 15 avril prochain! L'implication débute par une prise d'action simple et efficace: retarder la tonte du gazon au printemps, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs.

Pour plus d'informations: www.defipissenlits.ca



Des légumes oubliés à faire revivre au jardin!

En mars, la fièvre printanière nous gagne et on commence à rêver à la belle saison!

Quand vient le temps de planifier notre jardin à venir et d'acheter nos semences, le choix est immense! Bien que les classiques carottes, concombres, haricots, radis (et j'en passe) sont toujours appréciés, il est intéressant d'avoir de la nouveauté au jardin.

Voici quelques idées de légumes oubliés qui pourraient fasciner les petits et les grands: raifort, souchet, chervis, panais, arroche (épinard du Nord), chénopode, blette (bette à cardes), chou Daubenton... On peut aussi citer différentes variétés de tomates anciennes: Coeur de Boeuf, Ananas, Noire de Crimée, Green Zebra...

Certains tubercules intéressants pourraient aussi être plantés à l'automne en prévision de l'année suivante comme les topinambours et les Crosnes du Japon. Des choix qui seront appréciés tant pour leurs couleurs que pour leurs saveurs!



Tomates Green Zebra



Topinambours



Chou Daubenton



Chénopode



Crosnes du Japon



Bette à cardes arc-en-ciel

LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES!

Vous aimez jardiner?
Vous avez envie de donner de votre temps à la communauté et contribuer à l'embellissement de votre beau village?

Nous avons besoin de vous!
Communiquez avec Annie Gignac au:
418-329-3304, poste 107, ou au:
embellissement@sca.quebec



SERVICE D'URBANISME

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Licence obligatoire

Le gardien d'un chien qui réside dans les limites de la municipalité **doit enregistrer son chien auprès de la Municipalité et obtenir ainsi une médaille**. La médaille nous permettra d'identifier rapidement le propriétaire d'un animal qui aurait pu, par exemple, s'aventurer accidentellement hors de son terrain ou encore prendre la fuite lors d'un événement imprévu.

Nombre maximal

Le nombre de chiens permis par logement est de deux (2). Toutes les races de chiens sont acceptées sur le territoire de la municipalité.

Laisse obligatoire

Il est obligatoire de **tenir votre chien en laisse (longueur maximale de 1.85 mètre) lorsqu'il se retrouve à l'extérieur des limites de votre propriété**. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Cette disposition vise à prévenir les incidents et préserver la sécurité de votre animal ainsi que celle de tous les citoyens.

Surveillance de votre chien

Votre chien doit rester sur votre propriété. En ce sens, **votre animal ne doit pas se retrouver sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant du terrain**. De plus, tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Propreté

Lorsque votre chien se trouve à l'extérieur de votre immeuble, **vous devez obligatoirement ramasser les matières fécales de votre animal**. À cette fin, vous devez vous assurer d'avoir en votre possession le matériel nécessaire pour en disposer de manière hygiénique.

Pour toute information additionnelle ou pour obtenir une licence pour votre chien, veuillez nous joindre au 418-329-3304, poste 107 ou par courriel à l'adresse suivante : reception@sca.quebec

Merci de votre collaboration!

Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marco-des-Carières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234

mallette.ca

MALLETTE

www.m2jclimatisation.com



CLIMATISATION INC.

RBQ 5818-9887

418 284-4957

info@m2jclimatisation.com



Mario Trottier
Frigoriste

Alexandre Massicotte
Maître électricien

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 287-24 adopté le 11 mars 2024 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à revoir plusieurs dispositions réglementaires

1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 11 mars 2024, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 287-24 intitulé « Règlement numéro 287-24 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à revoir plusieurs dispositions réglementaires ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

- Préciser au règlement de zonage que les activités d'agrotourisme, telles que les services de repas à la ferme, les visites guidées à la ferme et le stationnement de véhicules récréatifs autonomes des clients de passage sur une exploitation agricole peuvent être autorisées à l'intérieur des zones agricoles dynamiques (A) et agroforestières (Af);
- Autoriser les exploitations acéricoles à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-2 (située dans le secteur du lac Simon), à certaines conditions;
- Autoriser les entreprises artisanales ainsi que les usages complémentaires de services à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-6 (située dans le secteur du rang Ste-Anne-Nord), à titre d'usage complémentaire à l'habitation.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition prévue à l'article 4.1 concernant la modification de la classification des usages afin d'indiquer la possibilité d'exercer certaines activités liées à l'agrotourisme en complément d'une activité agricole peut provenir de toutes les zones apparaissant au plan de zonage;
- La disposition visant à permettre l'aménagement et l'utilisation d'un espace destiné au stationnement de roulettes et de véhicules récréatifs sur une exploitation agricole, à l'intérieur des zones agricoles dynamiques (A) et agroforestières (Af/a et Af/b), est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée ci-dessous. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Zones concernées	Localisation	Zones contiguës
A-1	Secteur sud-ouest du territoire, situé en bordure du rang de la Chapelle et de la route d'Irlande Sud.	Fo/ru-2, Af/a-1, Af/b-2, Af/b-3, Ex-1, Ex-2
A-2	Secteur au centre du territoire, situé au nord du rang des Bois-Francis	M-1, Fo-7, A-3, Af/a-2, Af/b-2, Af/b-4
A-3	Secteur à l'ouest du périmètre d'urbanisation, situé au sud du rang des Bois-Francis	Ra/ru-1, M-1, M-2, M-5, Fo/ru-3, A-2, Af/b-2
A-4	Secteur au sud-ouest du territoire	Fo/ru-2, Fo/ru-3
A-5	Secteur à l'est du territoire, situé au nord du rang St-Jacques	Ra/ru-4, Rv-4, C-1, Af/b-6, Af/b-7
A-6	Secteur situé en bordure du rang St-Jacques	Rv-6, Rec-1, Fo/ru-4, Fo-5, A-7, Af/b-5, Af/b-6, Af/b-7, Af/b-8
A-7	Secteur compris entre le rang St-Pierre et la rivière Ste-Anne	Rv-6, A-6, A-8, A-9, Af/b-8
A-8	Secteur au sud-est du territoire, situé au sud du rang St-Pierre	Fo/ru-3, A-7, A-9, Af/b-8
A-9	Secteur à l'est du territoire, situé en bordure des rangs St-Pierre, Ste-Anne-Nord et Ste-Anne-Sud	Rv-6, Rv-8, Fo/ru-5, I-2, A-7, A-8, Af/b-9
Af/a-1	Secteur situé au sud-ouest du territoire	A-1, Af/b-3
Af/a-2	Secteur situé au centre du territoire, compris entre la rivière Ste-Anne et le périmètre d'urbanisation	Ra-3, M-1, M-5, P-1, Fo-7, A-2, Af/a-3,
Af/a-3	Secteur situé au centre du territoire, compris entre le rang St-Georges et la rivière Ste-Anne	Ra-3, Ra-6, Fo-5, Fo-7, Af/a-2, Af/b-5

Zones concernées	Localisation	Zones contiguës
Af/b-1	Secteur à l'ouest du territoire, situé en bordure de rang St-Georges et de la rivière Ste-Anne	Fo-4, Fo-6, Af/b-2
Af/b-2	Secteur situé à l'ouest du territoire, compris entre la rivière Ste-Anne et le rang des Bois-Francis ainsi qu'entre le rang de la Chapelle et la route Langlois	Ra/ru-1, Ra/ru-6, Fo/ru-1, Fo/ru-2, Fo-6, Fo-7, Ex-1, Ex-2, A-1, A-2, A-3, Af/b-1
Af/b-3	Secteur situé à l'extrémité sud-ouest du territoire	Fo/ru-2, A-1, Af/a-1
Af/b-4	Secteur situé en bordure de la rivière Ste-Anne et au pourtour du secteur du Lac-des-Fonds	Rv-3, Fo-7, A-2
Af/b-5	Secteur situé au nord du périmètre d'urbanisation, en bordure des rangs St-Jacques et St-Georges	Ra-6, Ra-8, Fo-5, A-6, Af/a-3, Af/b-8
Af/b-6	Secteur situé au nord de la rivière Jacquot, en bordure du rang St-Marc	Fo-1, Fo-3, Fo-5, A-5, A-6, Af/b-7
Af/b-7	Secteur situé au sud de la rivière Jacquot, en bordure du rang St-Marc	Ra/ru-4, Fo/ru-4, A-5, A-6, Af/b-6
Af/b-8	Secteur situé à l'est du périmètre d'urbanisation, en bordure du rang St-Pierre	Ra-8, M-4, Fo/ru-3, A-6, A-7, A-8, Af/b-5
Af/b-9	Secteur situé à l'extrémité sud-est du territoire	A-9

- Une demande relative à la disposition visant à autoriser les exploitations acéricoles à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-2 (secteur du lac Simon) peut provenir de la zone Rv-2 et des zones contiguës à celle-ci, soit Rv-7 et Fo-3;
- Une demande relative à la disposition visant à autoriser les entreprises artisanales ainsi que les usages complémentaires de services à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature Rv-6 (secteur rang Ste-Anne Nord, avenue de la Rivière et avenue du Cap) peut provenir de la zone Rv-6 et des zones contiguës à celle-ci, soit Rv-4, Rv-5, Rv-8, Rv-9, Rec-1, Fo/ru-5, A-6, A-7, A-9 et I-2;

Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 30 mars 2024;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 11 mars 2024, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 11 mars 2024, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 22 mars 2024.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

OFFRES D'EMPLOI

Site de location de chalets (3)



À la recherche d'une personne pour compléter son équipe d'entretien ménager intérieur

- Personne fiable de tout âge demandée, travail d'équipe
- Horaire variable selon réservations et saison (blocs entre 4 et 8 hres/semaine)
- Salaire déclaré concurrentiel
- Situé à la limite de Sainte-Christine-d'Auvergne et Saint-Léonard

Si vous êtes intéressé (e), envoyer vos coordonnées à Richard Trempe: location@auvergne.ca



ANIMATEURS RECHERCHÉS VIENT T'AMUSER EN TRAVAILLANT!

Nos besoins :

1 animateur temps plein (4 à 5 jours / semaine) pour le groupe des 8, 9 et 10 ans.

1 animateur remplaçant dans les 2 groupes.

25 JUN AU 16 AOÛT 2024

www.sca.quebec/offres-demploi



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE SCA!

Vous voulez être informés des activités ou événements dans la municipalité? C'est simple!

Inscrivez-vous à L'infolettre SCA par courriel en nous envoyant un message à l'adresse suivante :

loisirs@sca.quebec

Conférences virtuelles gratuites!

Les pratiques parentales positives

- 28 février
- 27 mars
- 24 avril



Parce que votre enfant vous en fait voir de toutes les couleurs



info@cerfvolantdeportneuf.org

418-873-4557 / 1-888-873-4557

Tradition

Marché L. Gauthier 8048

500, Dubuc

St-Basile Qc G0A 3G0

418-329-2224



Arboriculture Pagé

Région de Portneuf et environs
Québec, Rive-Nord et Rive-Sud
418 283-2083
Francoispag00@gmail.com

www.arboriculturepage.com

François Pagé
Arboriculteur spécialiste



Félicitations à la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
CERTIFIÉ RÉGIE - NIVEAU 1 L'ENGAGÉ



Sur la photo: Mme Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction; M. Raymond Francoeur, maire; M. Marc Ouellet, conseiller municipal; Mme Annie Gignac, responsable du projet; Mme Isabelle Genois, responsable loisirs et développement; Mme Isabelle Courtois, agente de support aux usagers de la Régie et M. David Loranger-King, directeur général de la Régie.

La municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, toujours à l'affût d'actions en développement durable a vite manifesté son intérêt d'obtenir la certification Certifié Régie! Elle qui mettait déjà de l'avant les bonnes habitudes de tri montre maintenant l'exemple en équipant ses bureaux municipaux de contenants de récupération de matière organique, même dans les salles de bain. Elle devient également un point de dépôt officiel pour ses citoyens afin de récupérer les cartouches d'encre, les piles ainsi que les stylos et crayons feutres.

Qui sait, peut-être que d'autres matières s'ajouteront à cette liste bientôt? Félicitations à la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne!



**CALENDRIER DES COLLECTES
 SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE**

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

GARAGE DU COIN INC.
 ST-RAYMOND DEPUIS 1970
 LE SPÉCIALISTE

**Vanessa Voyer
 Pascal Dupont**
propriétaires

**Remorquage
 24 heures**

Tél. : 418 337-2224
 Téléc. : 418 337-3217
 Courriel : garageducoin@cite.net

Téléphone
 remorquage : 418 873-5426

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

À vos côtés



INVITATION

Assemblée générale annuelle

FORMULE
HYBRIDE

Prenez connaissance des **résultats** et des **réalisations** de votre caisse.

 Mercredi 10 avril 2024

 19 h 30

 **En personne**
Centre multifonctionnel Rolland-Dion
160-2, place de l'Église, St-Raymond

ou

 **En ligne au**
[desjardins.com/
caisse-saint-raymond-sainte-catherine](https://desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine)



Votez en ligne jusqu'au 14 avril 2024

Votez* sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des membres du conseil d'administration, si applicable, **dès la fin de la diffusion de la rencontre**, en visitant :

- le site Web de la Caisse ;
- desjardins.com ;
- AccèsD.

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous !

* Certaines conditions s'appliquent.

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine